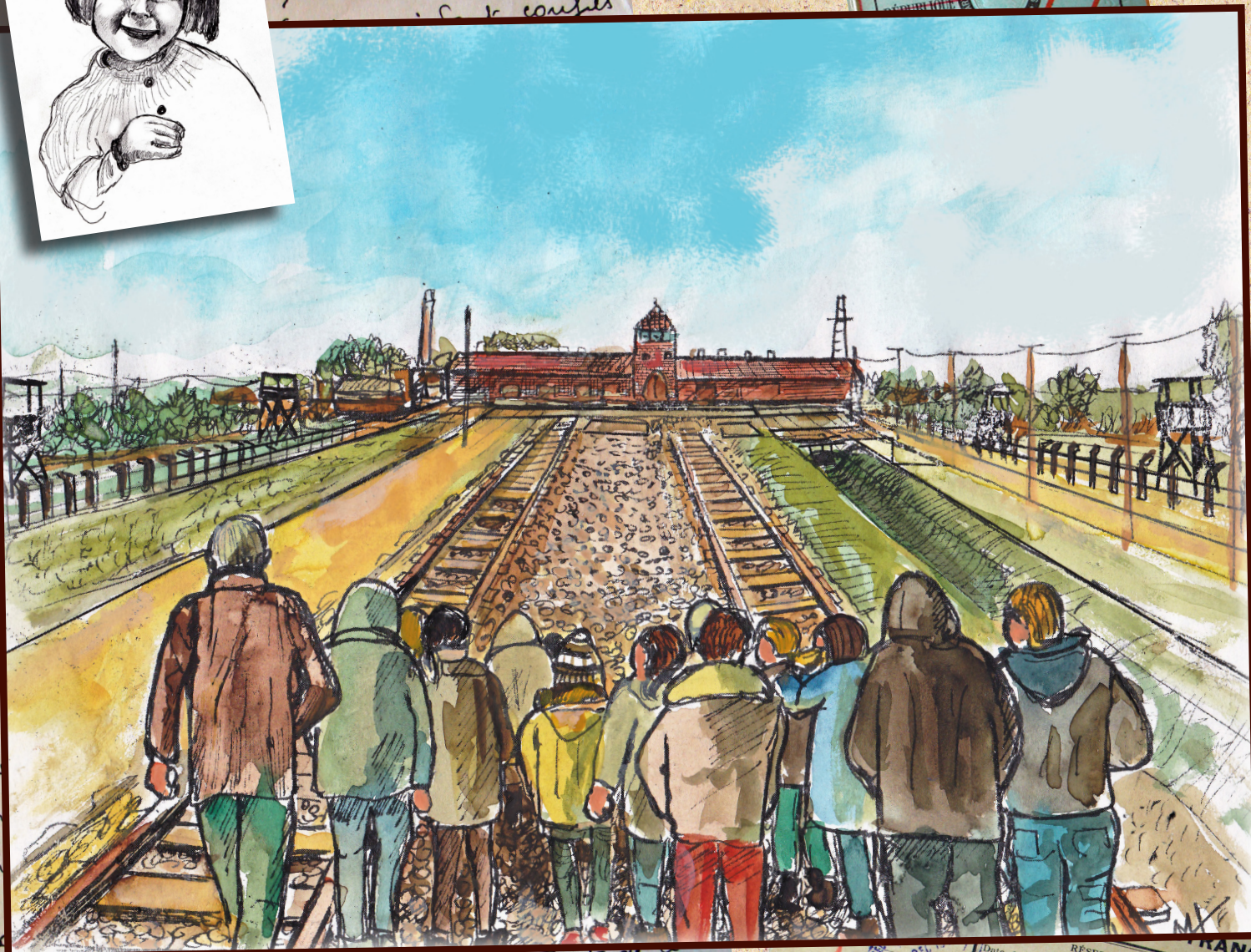


UN ALLER SANS RETOUR

sur les traces d'Anne LOEW



une enquête réalisée par la classe de 1ère ES1
du LYCÉE RENAUDEAU de CHOLET



Profession : 8 Novembre 1908
Adresse actuelle : Cholet 38 Rue des Boërs
Nationalité : Allemande (Juive)
Lieu de naissance : Wuppertal

ENUMÉRATION DES PIÈCES TRANSMISES

PIÈCES OBLIGATOIRES	PIÈCES SPÉCIALES (à joindre selon les cas)
1. Requête sur papier timbré ;	1. Transferts : contrat de travail, visa futur, certificat
2. Fiche individuelle blanche revêtue d'une photographie ;	2. Changement de domicile : « 12 » à joindre ;
3. Photographie destinée à la carte d'identité ;	3. Permis de séjour : « 12 » à joindre ;
4. Recu des versements de taxe délivré par l'Administration des Ponts ;	4. Exemple de situation : pièces justificatives ;
5. Carte d'identité perimée n° 120621 délivrée le 8 août 1934 ;	5. Ancien domicile : état civil, acte de naissance, etc. ;
	6. Indiqués : certificat de constatation des services et campagnes ;
	7. Adresses : certificat de constatation des services et campagnes ;
	8. Adresses : certificat de constatation des services et campagnes ;

Taxe appliquée : 100 F



Cholet, 3 juillet 1943



SUR LES TRACES D'ANNE LOEW



Anne Loew
1938-1944.

Cette petite fille a vécu à Cholet et est morte à Auschwitz en 1944, à l'âge de 5 ans et demi. Nous n'en savons pas plus. Je vous propose d'effectuer des recherches sur son histoire. Qu'en pensez-vous ?

Lycée
Renaudeau,
Salle 239
26 septembre 2014

Ce travail pourrait faire l'objet d'un projet qui, si il est retenu par la Région, le Mémorial et le Rectorat, nous permettrait d'aller à Auschwitz où Anne Loew a péri comme un million de personnes.

Sur les traces
d'Anne
Loew



Elle est de Cholet ?

Elle était juive ?

Comment s'est-elle retrouvée
à Auschwitz ?

Ça serait un peu comme une
enquête !

Auschwitz, ça veut dire qu'elle est
morte dans les chambres à gaz ?

NOTRE POINT DE DÉPART

Place Créac'h-Ferrari

Sur cette place Créac'h-Ferrari, on a construit en 1968 un monument ayant la forme d'une Croix de Lorraine à la mémoire des déportés et résistants Choletais morts pour la France.

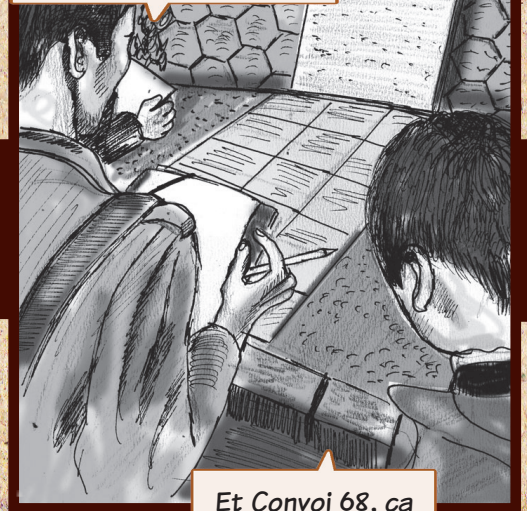


C'est à peine lisible !



Et en plus on ne sait pas quand ils sont morts !

Ah ! On voit le nom d'Anne Loew !



Et Convoi 68, ça veut dire quoi ?

Sur la place, il y a la stèle des résistants déportés

Cholet

le 19 décembre
13h30



et la plaque commémorative des familles juives déportées

La date du 31 août est celle de la commémoration de la libération de la région de Cholet. Une stèle a été dressée à l'emplacement de la Kreiskommandantur en mémoire d'Etienne Ferrari et de Michel Créac'h, deux FFI arrêtés, torturés et exécutés. Pendant l'occupation les ordres d'arrestation des résistants et des juifs partaient de ce lieu



Et ce n'est qu'en 2000 que la plaque où figurent des familles juives déportées a été installée et inaugurée le 16 juillet de cette même année.

Quel âge elle avait ?



Comment tout cela est-il arrivé ?

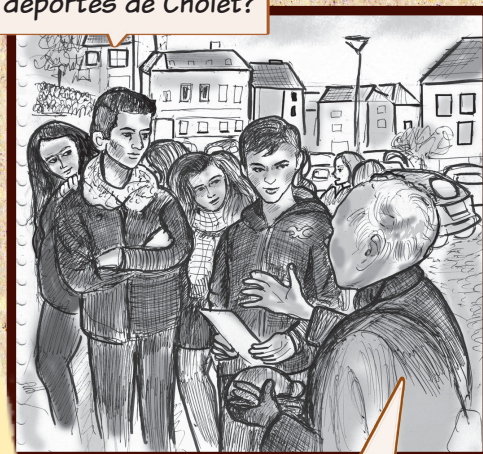


Gérard GUICHETEAU, 84 ans précise qu'il a mené un long combat mémoriel de 8 ans avec cinq autres anciens élèves du collège pour obtenir une plaque avec les noms de Francis Picard et de Pierre Baum. Elle a été inaugurée à l'entrée du collège le 18 octobre 2014.

Il y a d'autres LOEW sur la plaque. Ils sont sans doute de la même famille qu'Anne. Ce sont ses parents ?

On installe et on allume des photophores près de la plaque des déportés juifs.

Vous avez connu des déportés de Cholet ?



Éducation

Le devoir de mémoire des lycéens de Renaudeau



Une classe du lycée travaille sur le destin tragique de la petite Anne Loew, morte au camp d'Auschwitz, en Pologne, à l'âge de 5 ans.

PAGE 9

Courrier de l'Ouest 29/01/15

Cholet
le 27 janvier
15h



Je suis un ancien élève du collège Colbert et j'y ai rencontré Pierre Baum, un des enfants juifs déportés...
Je ne peux donc que vous encourager dans votre travail d'enquête historique qui est essentiel pour la transmission de la mémoire.

Francis Picard

Anne Loew

Berthe Braun



On rend un hommage collectif aux juifs déportés de Cholet

Les archives municipales de Cholet ont pour vocation la collecte, la conservation, le classement et la communication des documents produits ou reçus par la Ville. On y trouve, entre autres, les registres de l'Etat civil depuis qu'ils existent, les journaux, des cartes postales, et des collections privées qui lui sont confiées...

LA RECHERCHE COMMENCE

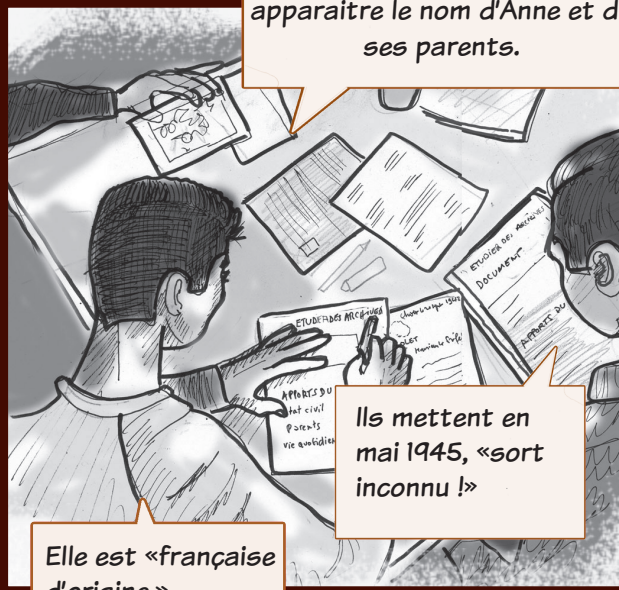


Je vous ai préparé un certain nombre de documents concernant votre recherche, ce sont des copies, naturellement !

Archives municipales
de Cholet,
documents des années
d'occupation
Le 19 décembre 2014



Sur cette liste des déportés établie à la libération, on voit apparaître le nom d'Anne et de ses parents.



Ils mettent en
mai 1945, «sort
inconnu !»

Elle est «française
d'origine.»
Ça veut dire quoi ?

En réponse à votre lettre du 21 Septembre 1943, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous les renseignements demandés:

BRANT Jacob, né le 25-8-1895 à Wieruss
naiss d'origine
Marié

BRUN. Je ne suis pas en mesure de communiquer ci-dessous les renseignements
BRUN Jacob, né le 25-8-1895 à Wieruszow (Pologne) - Polo-
mais d'origine.
Marié, 1 enfant (fils).
Domicilié actuellement 38, rue
Naturalisé français.
BRUN. né le 14-1-1900 à Wieruszow (Pologne) - Polo-
mais d'origine.
Marié, 1 enfant (fils).
Domicilié actuellement 38, rue
Naturalisé français.

Domiciliée actuellement, 38, rue des Boers.
Nationalisée française par décret de M. le Président de la République, du 18 Septembre 1929.

LOEW Anne, née le 11-9-1938 à Paris (16ème) - Français d'origine.
Célibataire.
Domiciliée actuellement 38, rue des Boers.
Nationalité française.

PICARD Francis, né le 12-8-1932 à Bar-le-Duc - Nationalité Française

Marie, sans enfant.
Domicilié actuellement rue du Pdt Poincaré.
Nationalité française.
Origine, né le 21-9-1913.
Militaire.

originaire, né le 21-8-1913 à Boymer - Hollandais d'
Gélibataire.
Domestique actuellement à l'Hôpital de Cholet.
Nationalité hollandaise.

Sous-Préfecture

Prénoms	Date de naissance	Profession à l'arrestation	Date et Lieu de l'Arrestation	Motif de l'arrestation	Prison
LE HOUARNEZ Joseph	27-4-1922	S.P.R.	21-I-43 - CHOLET	Front National	ANGERS
LELIEURE Joseph	25-II-1922	S.P.R.	Juillet 44-CHOLET	Front National	ANGERS
LE NEVE René	1889	Ajusteur	I2-4-44-CHOLET	Front National	ANGERS
LEVY Félix	1922		28-I-43 - CHOLET	Front National	ANGERS
LEVY Yvonne	1920		16-2-44-TOULOUSE		
LEVY Robert	1920		II-II-42-CHOLET		
LEVY Colette	28-6-1899		CHOLET		
LOEW Alfred	8-II-1908		"	activité contre l'occupant	
LOEW Ilse	11-9-1938		3-9-43-CHOLET	front National	
LOEW Anne-Judith	5-3-1908		I9-5-43-CHOLET		
LEONARD Auguste			I5-6-44-LORIENT	détention d'armes	
			4-3-43 - CHOLET		
			20-8-42 PASSAY		
			CHEVROLIERE CHOLET		Israélite
			CHOLET		
			CHOLET		
			CHOLET		
			Sept. 1942-CHOLET		
			" " "		
			" " "		
			" " "		
			30-3-44 CHOLET		Réseau Cohors-Ast

Essayez de trouver dans les documents que l'on vous a préparés toutes les informations sur la petite Anne Loew lors de son passage à Cholet.



Il n'y en pas énormément !



Est-ce qu'elle a porté l'étoile jaune ?

Ils mentionnent célibataire pour une enfant de 5 ans.... C'est curieux !

On a son adresse... Je photographie le document .



pour son information

En exécution des prescriptions de l'ordonnance allemande du 28 mai 1942, les Israélites, âgés de plus de six ans sont astreints, à partir du 6 juin prochain, au port obligatoire d'un insigne spécial.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien inviter les Chefs des familles israélites en résidence dans votre commune, à se présenter, avant le 6 juin au soir, au Commissariat de Police de Cholet, boulevard Gustave Richard, pour y retirer leurs insignes et ceux des membres de leur famille. Ils auront soin de se munir de la carte d'identité et de la carte de textile de chacun d'eux.

J'ai prié M.le Commissaire de Police de convoquer les intéressés, résidant à Cholet.

Le Sous-Préfet,

On commence à avoir pas mal d'informations Je note le résultat de nos recherches..

Liste des déportés établie à la libération d'après témoignages

Prisons et Camps d'Internements	Date du départ en déportation	Camps de Concentrations	décédé
ANGERS-F		BUCKENWALD	sort inconnu
ANGERS-FRESNES		MANHANSSEN	sort inconnu
ANGERS-FRESNES		RHEINEBACK	sort inconnu
ANGERS-COMPIEGNE		BUCKENWALD	décédé
ANGERS-COMPIEGNE		BREMEN	sort inconnu
ANGERS-COMPIEGNE	17-4-43	MANHANSSEN	sort inconnu
ANGERS-COMPIEGNE	Juillet 42	ORIANENBURG	sort inconnu
ANGERS-COMPIEGNE	Juillet 42		sort inconnu
ANGERS-COMPIEGNE	" "		sort inconnu
ANGERS-COMPIEGNE	" "		sort inconnu
ANGERS-COMPIEGNE	Jun 1944	DACHAU	sort inconnu

- Anne est née à Paris le 11 septembre 1938, elle est française,
- elle est juive mais n'a pas porté l'étoile jaune car elle avait moins de 6 ans,
- les Loew ont été arrêtés à Cholet en septembre 1942,
- motif d'arrestation «Israélite»,
- On ne sait pas où ils ont été déportés et ce qu'ils sont devenus.

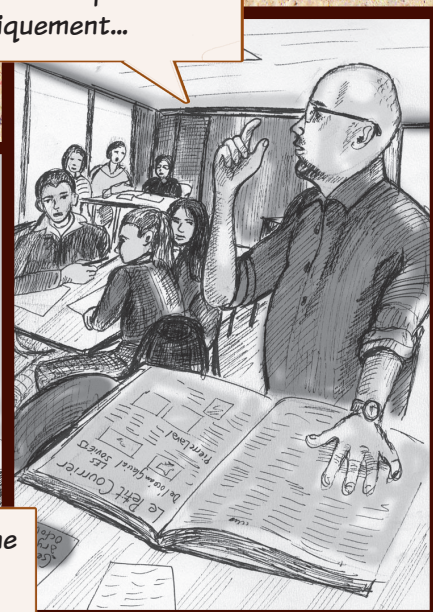
PLAN
DE LA VILLE DE
CHOLET

aux archives
départementales

*Vous allez d'abord constater
sur de nombreux documents
la mention «Juif» tamponnée
systématiquement...*



Un exemple de recherche
dans les journaux de
l'époque, parmi les
informations du jour,
cet avis banal...



En vertu d'une ordonnance des
autorités occupantes, les Juifs seront
signalés à l'attention du public par
le port d'une étoile jaune qu'ils por-
teront sur le côté gauche.

Loess Alfred.
né le 28 Juin 1899
N^o Allemande
Loess ni Zahl Jes.
né le 8 novembre 1908
N^o Allemande.

M. ALBERT
4 Nov

CNT TR

DÉPARTEMENT
de Seine et Oise

COMMUNE

d.e. *Bellou*

Juin

RECEVUE DE Mairie de Bellou
27 NOV 1941

DOSSIER D'ÉTRANGER

RÉSERVE À LA PRÉFECTURE

Date de réception à la Préfecture : 21 NOV 1941

Numéro de la Préfecture :

Carte délivrée le

Valable du

Numéro :

au

Carte refusée le

JUIF

DEMANDE DE Première carte.
renouvellement.

Demande déposée le 19 Novembre 1941

NUMÉRO 018

Nom (Pr.) : *Szwed*

Prénoms : *Afred*

Date de naissance : 28 Juin 1899

Profession : Sans profession

Adresse actuelle : Chôlet - 58 rue du Boire

Nationalité : Allemande (*juif*)

Lieu de naissance : *Siezbürg*

NUMÉRO DU REGISTRE DE LA COMMUNE : 489.

ENUMERATION DES PIÈCES TRANSMISES

PIÈCES OBLIGATOIRES:

- + Requête sur papier timbré;
- + Fiche individuelle blanche revêtue d'une photographie;
- + Fiche individuelle jaune revêtue d'une photographie;
- + Photographie distincte à la carte d'identité;
- + Recv^e de versement de taxe délivré par l'Administration des Postes;
- + Carte d'identité personnelle (Reçu n° 666/jg)
- (500 sigls d'un renouvellement.)

PIÈCES SPÉCIALES (N)
(A joindre après les taxes)

- 1- Travailleurs : contrat de travail (si favorablement certifié, exécution, si non, mention "à titre");
- 2- Changement de résidence : pièces justificatives;
- 3- Parents d'enfants réfugiés, orphelins, etc., : pièces justifiant de situation;
- 4- Enfants réfugiés : cas signalant des services et courageux ;
- 5- Antécédents professionnels : état sanitaire des services et certificat de bonne conduite;
- 6- Indigents : certificat de constatation officielle délivré par le Maire;
- 7- Artisans : certificat du contrôleur des contributions directes;
- 8- Réfugiés : "à titre, attestation du représentant de l'Office international d'Anciens."

Taxe

Taxe appliquée en 100.^{VA}
Non travaillant
Espérant français
Rature du visa passé le 66/jg 19/11/41

PÉNALTÉ DE RETARD

Nombre de mois :

Taux mensuel

Montant :

Montant du recu postal :

PROJET KANSEN

(50 sigls d'un retour par un ACC. Inter.)

Droit applicable :

DROIT NANSEN

Coller ici
le visa postal constant
le versement du
droit spécial Nansen exigible
(pour les réfugiés
qui y sont soumis.)

PENALITE

Coller ici
le visa postal constant
le versement de la pénalité

NOTICE

Renseignements et demande de

DÉPARTEMENT
de Meuse et Moselle
COMMUNE
de Châtel

18 DEC 1947
N°

DEMANDE DE { première ca
{ renouvellement

Demande déposée le : 15 Décembre 1947

Nom (z) : Loew me D.
Prénoms : Hés
Date de naissance : 8 Novembre 1906
Profession : Sans
Adresse actuelle : Châtel 38 Bis

Pièces Obligatoires :

- 1) Reçue sur papier timbré ;
- + 2 Fiche individuelle blanche revêtue d'une photographie.
- + 3 Fiche individuelle jaune revêtue d'une photographie ;
- + 4 Photographie Justificative à la carte d'identité ;
- + 5 Recu du versement de taxe délivré par l'Administration des Finances ;
- + 6 Carte d'identité perimée n° 1000001 délivrée le 9 Août 1935 (pour un Répertoire Meuse-Moselle)

TAXE

15-1021 Décret du
 15/12/41

NOTICE DE RENSEIGN
 à compléter avec soi

Requiements généraux.

Date d'entrée en France

Par quel point ?

L'intéressé vous a-t-il produit un passe-
port, s'il n'est ni Belge, ni Luxem-
bourgeois ?

Libellé intégral du visa consulaire
français apposé sur le passeport
(pour les étrangers astreints à cette
formalité)

L'intéressé est-il venu comme touriste ?
Comme travailleur ? Pour affaires ?
Pour s'établir commerçant ? Artisan ?
S'il est venu comme travailleur, a-t-il
présenté un sub-conduit ?

A-t-il fourni un contrat de travail visé
favorablement ?

A-t-il fourni un certificat sanitaire établi
par un médecin agréé ?

S'il n'est pas venu comme travailleur,
quels sont ses moyens d'existence ?
Précisions

N'est-il pas susceptible d'occuper un
emploi sous peu ?

A-t-il de la famille directe en F.
(père, mère, enfants) ?

Où ? Que font

Pénalité

Nombre de mois :

Taux mensuel :

Montant :

Nombre du reçu postal
dresse le

(1) Indiquer si travailleur, ou si non-travailleur, ou « artisan », ou « indigent ».
 (2) Pour la forme seule, indiquer une date de fin de séjour, ou une date de grande é-
 (3) Agée de moins de 18 ans.
 (4) Indiquer l'attribution de la taxe prévue au 1^{er} de la loi du 15/12/41.

19 Juin 1939.
 Saint Nazaire. Lors du débarquement des passagers du
 bateau "Flandre" avant été présenté à St Nazaire.

A été débarqué au bateau Flandre, à St Nazaire, n'ayant
 pu l'être à Doula d'où venait le navire.

Non

Non.

Non.

aurait des ressources
 somme de

qu'est-ce qu'on apprend de plus sur la famille LOEW?

A-t-il amené avec lui des membres de sa famille ? Lesquels ? Que font-ils ?

L'intéressé a-t-il antérieurement séjourné en France ?

Date et localités :

A-t-il déjà demandé une carte d'identité ?

Où ? L'a-t-il obtenue ?

Depuis sa dernière entrée en France, a-t-il résidé dans d'autres communes ?

Lesquelles ?

b) Demande de renouvellement.

oui : sa femme, née Dahl Hlse, et son enfant, Anne Judith, née le 11 septembre 1937 à Paris (16^e), Française par option enregistrée au bureau de la Seine, 1^{re} section, le 16/11/1938, sous le n° 3844 en application de la loi du 10/8/34 - article 33, 1^{er}.

Paris, 17 bis rue Charlanges (16^e) du 2 janvier 1937 au 16 mai 1939.

oui : Nantes (Loire-Inf^{re}) n'a pas obtenu de carte.

A-t-il amené avec lui des membres de sa famille ? Lesquels ? Que font-ils ?

L'intéressé a-t-il antérieurement séjourné en France ?

Date et localités :

A-t-il déjà demandé une carte d'identité ?

Où ? L'a-t-il obtenue ?

Depuis sa dernière entrée en France, a-t-il résidé dans d'autres communes ?

Lesquelles ?

b) Demande de renouvellement.

Indication de la Préfecture qui a délivré la carte à renouveler.

La profession indiquée sur la carte précédente concorde-t-elle avec celle exercée actuellement ?

S'il y a eu changement de catégorie le contrat de travail, visé favorablement, doit être fourni ?

S'il y a eu changement de profession, l'autorisation de l'Office de placement doit être produite ?

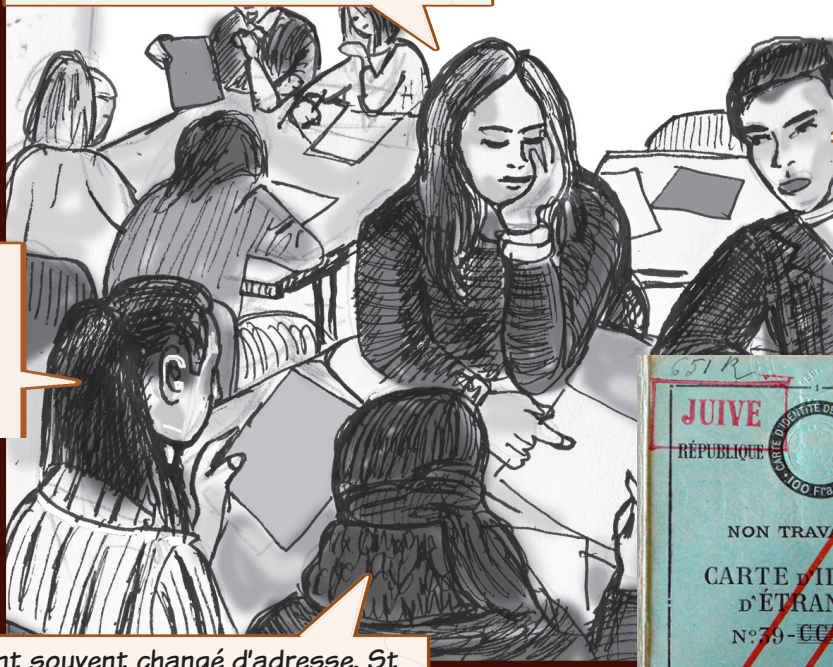
oui : Paris pendant l'année scolaire 1929-1930 comme étudiante à la Sorbonne.

oui, au cours du séjour ci-dessus à Paris, son père était une carte d'étudiante.

oui : Saint Brévin, Châteaubriant, Nantes et Cholet.

déjà obtenu a été mise en possession d'un titre de carte d'identité par la Préfecture de Loire-Inférieure.

Ses parents sont arrivés en France, et habitaient à Paris depuis janvier 1937 dans le 16^{ème} arrondissement. On comprend pourquoi Anne est parisienne !



J'ai trouvé qu'ils avaient même été jusqu'à Bordeaux ! Mais pour y faire quoi ?

Sa mère a même été étudiante à la Sorbonne en 1930, ils ont donc habité Paris de 37 à 39.

DOSSIER D'ÉTRANGER

RÉSERVÉ À LA PRÉFECTURE

Date de réception à la Préfecture :

Numéro de la Préfecture :

Carte délivrée le :

Valable du :

Numéro du :

Carte refusée le :

Catégorie : (1) Non

Nom : Dahl

Nationalité : Allemande

Lieu de naissance : Wuppertal

38 Rue des Boërs

Ils ont souvent changé d'adresse, St Brévin, Châteaubriant, Nantes puis Cholet. Ils ont un statut de non-travailleur, ils ont obtenu une carte d'identité temporaire d'étranger.

JUIVE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NON TRAVAILLEUR

CARTE D'IDENTITÉ D'ÉTRANGER

N° 39-003975

TEMPORAIRE

Nom : Loew ni Dahl

Cholet

JUIVE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NON TRAVAILLEUR

CARTE D'IDENTITÉ D'ÉTRANGER

N° 39-003975

TEMPORAIRE

Nom : Loew ni Dahl

Cholet

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

JUIVE

0027

RÉCÉPISSE

DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nom : Loew ni Dahl

Cholet

- Les Loew sont allemands,
- Tous leurs documents sont frappés au tampon rouge «juif»,
- Anne s'appelle en fait Anne-Judith,
- ils ont vécu à Paris de 37 à 39,
- ils ont été débarqués à Saint Nazaire du bateau «Flandre» le 19 juin 39 venant de Cuba, pourquoi ?
- ils ont souvent déménagé avant de se retrouver à Cholet le 30 novembre 1940.

Arrivée

Nantes

Bordeaux

1940

Cholet

Hôtel de la Baie d'Or

20 No. 10. 1940

Cholet

Hôtel de la Baie d'Or

20 No. 10. 1940

Cholet

Hôtel de la Baie d'Or

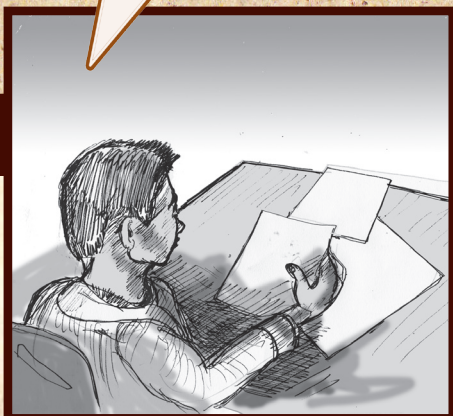
20 No. 10. 1940

L'ESPOIR D'UN EXIL

A la lecture d'une lettre du commissaire de police de Cholet, nous en apprenons plus sur la tentative d'émigration vers les Etats-Unis de la famille Loew.

« La famille Loew est entrée en France le 19 juin 1939 lors du débarquement à Saint-Nazaire des passagers du bateau Flandre qui arrivait de Cuba. Une autorisation de séjourner en France leur a été délivrée par le commissaire spécial de Saint-Nazaire le 20 juin 1939 ...»

« Précédemment, les époux Loew avait résidé en 1937 à Paris venant d'Espagne. ils restèrent dans cette ville jusqu'au 16 mai 1939, date à laquelle ils partirent en direction de Saint-Nazaire. Ils embarquèrent à bord du Flandre qui devait les déposer à Cuba . A Cholet depuis le 30 novembre 1940 et venant de Nantes, la famille Loew réside 38 rue des Boers.»

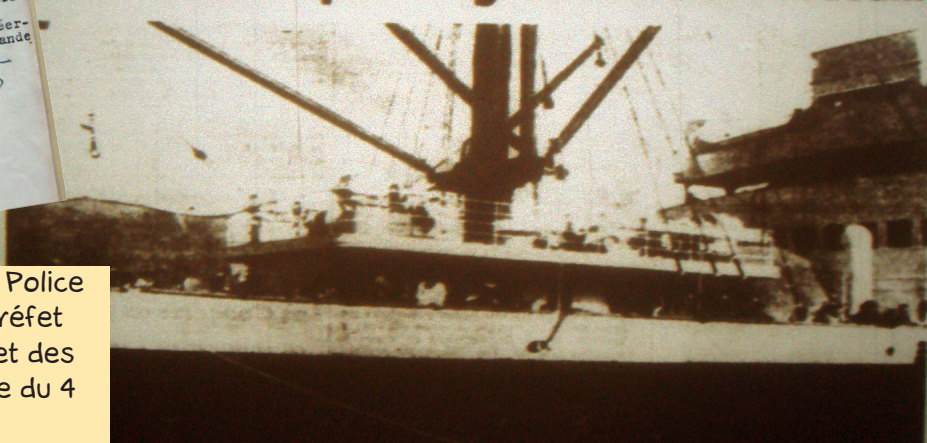


Construit en 1914, aux Chantiers de l'Atlantique, ce navire est affecté sur la ligne du Mexique, puis sur celle reliant Saint-Nazaire et Bordeaux aux Antilles. En avril 1940, il participe au transport de troupes. Le bateau est saisi par les Allemands qui souhaitent l'utiliser dans leur flottille de guerre. Mais le 13 septembre, il heurte une des mines magnétiques en Gironde et coule.

4°- La famille LOEW (Alfred), composée de :
LOEW (Alfred), né le 28 Juin 1899 à SULEBURG ;
LOEW, née DAHL (Ilse) née le 8 Novembre 1906 à Paris, (16°) "Françoise"
LOEW (Anne) née le 11 Septembre 1938 au Parquet de la Seine
de loi du 10 Août 1927 article 31
est entrée en France le 19 Juin 1939, lors du débarquement à
Saint-Nazaire des passagers du bateau "Flandre", qui arrivait de
Cuba. Une autorisation de séjourner en France, leur a été dé-
livrée par le Commissaire spécial de Saint-Nazaire, le 20 Juin
1939. Précédemment, les époux LOEW, avaient résidé en 1937 à Pa-
ris, venant d'Espagne. Ils restèrent dans cette ville, jusqu'au
16 Mai 1939, date à laquelle ils embarquèrent à bord du "Flan-
dre" qui devait les déposer à Cuba. A Cholet, depuis le 30 Novem-
bre 1940, venant de Nantes, la famille LOEW, réside 38 rue des
Boers et n'exerce aucune profession; elle se trouve comme la
famille BAUM, en situation d'attente, pour émigrer en Amérique.
Elle ne possède, ni valeurs, ni mobilier, et n'a comme disponibi-
lités qu'une somme de 18.000 francs environ d'argent Français.

Les familles DE WYSE et DE LEROUX, sont de nationalité Néer-
landaise; et les familles BAUM et LOEW, de nationalité Allemande

Le paquebot "Flandre" est arrivé à St-Nazair
ramenant 97 réfugiés allemands refusés
à La Havane par le gouvernement Cubain



Lettre du Commissaire de Police de Cholet à l'adresse du Préfet de Maine-et-Loire, «au sujet des étrangers Israélites», datée du 4 juin 1941.

Des coupures de presse de l'époque relatent aussi cet épisode.

«Depuis quelques jours des dépêches contradictoires font savoir que, tout comme le vapeur «St Louis» qui erre depuis des semaines dans l'Atlantique, le paquebot «Le Flandre» n'a pas pu débarquer au Mexique les réfugiés juifs allemands ou italiens qui se trouvaient à son bord.»



«Le fait est aujourd'hui officiellement confirmé. Un radio émis par Le Flandre à son départ de la Havane annonce que la paquebot a quitté ce port en juin en direction de St Nazaire ayant à son bord 97 réfugiés que le gouvernement mexicain n'a pas autorisé de débarquer.»

Regarde, on a dessiné le trajet du Flandre. Un aller retour qui a dû être terrible !



J'écris justement les textes d'un journal imaginaire que Ilse, la maman, aurait pu écrire pendant cette période dramatique.

le 19 Juin 1939,
Cher journal,
C'est une grande déception, nous avons embarqué sur le Flandre direction Cuba, cependant nous ne sommes pas descendus à destination car les autorités cubaines ne voulaient plus de Juifs sur leur terre. Tous nos espoirs s'envolent, nous voulions tellement offrir une belle vie à notre fille. Nous sommes donc obligés de rentrer en France, retrouver toutes ces erreurs. Mon Dieu, faites qu'il nous arrive rien ...

le 16 Mai 1939,
Cher journal,
Aujourd'hui avec Alfred et Anne nous partons pour un long voyage en direction de Cuba. C'est un départ pour une nouvelle vie. Nous laissons quand même une grande part de nous en Europe, comme nos familles qui nous manquent déjà. Nous sommes excités à l'idée de partir. Le départ approche.
À bientôt.

Ilse.

Le phare de la Loire
11/06/39

SAINT-NAZAIRE

Le paquebot « Flandre » est reparti vers Saint-Nazaire avec les réfugiés juifs qu'il n'a pas pu débarquer à la Vera-Cruz

CEPENDANT, LE « MEXIQUE » A TERMINÉ SES AMÉNAGEMENTS EN VUE D'EMBARQUER 2.000 RÉFUGIÉS ESPAGNOLS

Depuis quelques jours, les agences, assez connues, ont fait connaître que le vapeur « Saint-Louis » des semaines dans le port de Saint-Nazaire, n'avait pu débarquer au Mexique les réfugiés juifs, allemands ou italiens, qui se trouvaient à son bord.

Le fait est aujourd'hui officiellement confirmé. Un radio émis par le « Flandre » à son départ de la Havane, annonce que le paquebot a quitté ce port le 19 juin en direction de Saint-Nazaire.

La date du départ du « Flandre » sur la destination de Saint-Nazaire, a été confirmée par le paquebot lui-même.

On doit à Saint-Nazaire, trois semaines de séjour pour les réfugiés juifs, allemands ou italiens, qui se trouvaient à son bord.

Par ailleurs, le gouvernement mexicain a autorisé l'embarquement de 2.000 réfugiés espagnols.

Le navire « Flandre » est reparti vers Saint-Nazaire, le 19 juin, avec les réfugiés juifs, allemands ou italiens, qui se trouvaient à son bord.

Le fait est aujourd'hui officiellement confirmé. Un radio émis par le « Flandre » à son départ de la Havane, annonce que le paquebot a quitté ce port le 19 juin en direction de Saint-Nazaire.

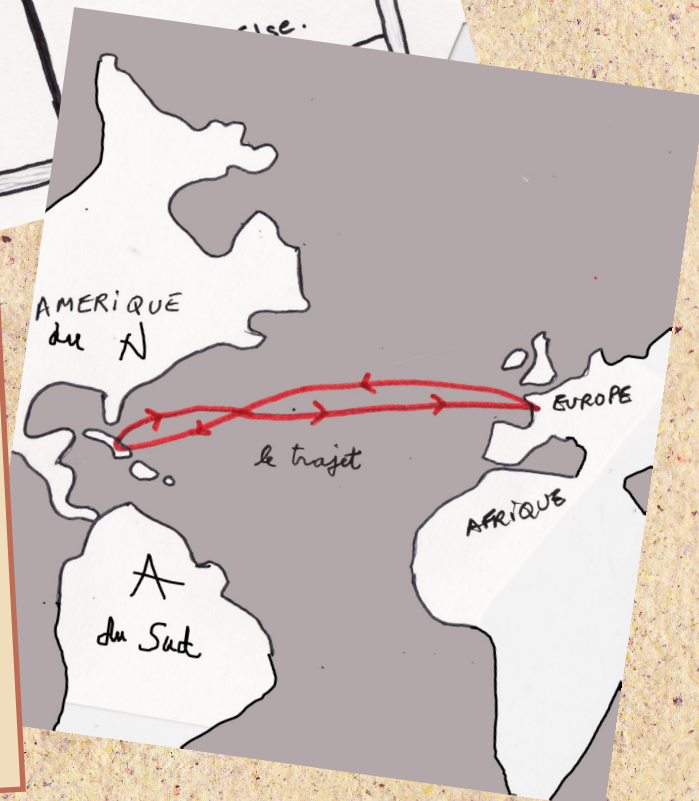
Le fait est aujourd'hui officiellement confirmé. Un radio émis par le « Flandre » à son départ de la Havane, annonce que le paquebot a quitté ce port le 19 juin en direction de Saint-Nazaire.

Le fait est aujourd'hui officiellement confirmé. Un radio émis par le « Flandre » à son départ de la Havane, annonce que le paquebot a quitté ce port le 19 juin en direction de Saint-Nazaire.

Le fait est aujourd'hui officiellement confirmé. Un radio émis par le « Flandre » à son départ de la Havane, annonce que le paquebot a quitté ce port le 19 juin en direction de Saint-Nazaire.

Le fait est aujourd'hui officiellement confirmé. Un radio émis par le « Flandre » à son départ de la Havane, annonce que le paquebot a quitté ce port le 19 juin en direction de Saint-Nazaire.

- En 37 les Loew s'installent à Paris venant d'Espagne,
- En 39, ils tentent comme d'autres réfugiés juifs le pari de l'exil vers l'Amérique sur le Flandre.
- Ils n'ont pas été autorisés à débarquer ni à la Havane ni à Veracruz.
- Ils sont revenus à Saint-Nazaire.

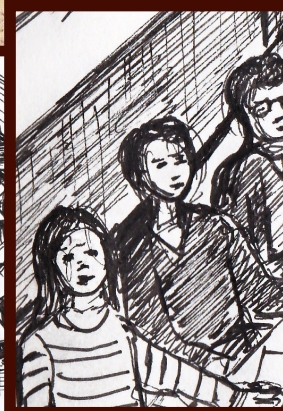


L'ÉTAU SE RESSERE

Après l'échec de l'exil, on les retrouve à St Brévin puis à Angers et enfin à Cholet. Ils sont en fait «refoulés des côtes» car étant israélites et étrangers.

On imagine que malgré la déception ils ont cherché à avoir une vie normale... une des rares photos que l'on a d'Anne est une photo d'un anniversaire.

Cela devait être une vie difficile comme pour beaucoup d'autres, avec peu de moyens dans une France occupée... avec un couvre feu, des restrictions... mais en plus en étant des étrangers... et allemands, et juifs...



Préfecture de Maine-et-Loire
Liste nominative des Israélites étrangers
refoulés des côtes résident actuellement dans
le département de Maine-et-Loire
Cholet, juillet 43



Photos d'identité,
Cholet, novembre 41



22 Enfants juifs français
parents ont été arrêtés et
a d'autres familles

Archimède Sarah	1.5.29
Bézar Esther	1.7.32
Czyzewski Roger	26.12.36
Czyzewski Sylwano	16.3.40
Glaser Roger	6.12.28
Gottman Henri	9.3.31
Gussiez Annie	2.9.38
Hamber André	19.12.22
Sagore Yvonne	6.10.27
Sely Maud	18.11.28
Loew Anne	11.9.38
Motowil J. Claude	19.8.36
Eliane	29.8.40
Radine	10.9.30

Signature du Titulaire: [Signature]
33 Sept. 1943
Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire - 1ère Division
1er Bureau
En réponse à votre lettre
MR/ du 22 courant, concernant les
Israélites de nationalité allemande,
autrichienne, tchécoslovaque,
et polonaise, de mon Arrondissement,
j'ai l'honneur de vous adresser
une liste de ces Israélites, en vous
précisant qu'ils ont tous été emmenés
par les Autorités Allemandes,
le 16 Juillet 1943.

MAIRIE
DE
CHOLET
(Maine-et-Loire)
TÉLÉPHONE 0-26

Signature du Titulaire: [Signature]
le Préfet

J'ai l'honneur, Monsieur le Préfet, de vous
signaler la situation difficile dans laquelle va se
trouver la Ville de Cholet par suite de l'internement
de M. Dewijze, israélite de race hollandaise, réfugié
à Cholet.

Monsieur Dewijze fils est à l'Hôpital, soigné
pour le mal de Pott. Mademoiselle Dewijze a été emmenée
voilà plus de six mois, sans que l'on sache la destination
qu'elle a prise. Madame Dewijze mère est impotente
comme en font foi les certificats ci-joints. Seul,
M. Dewijze père pouvait s'occuper de sa famille. Il
vient d'être interné à Angers.

Or, les Autorités d'occupation avaient confié à
la famille Dewijze, deux enfants: Annette Loew, 3 ans, et
Francis Piquart, 10 ans dont nous sommes actuellement
très embarrassés, car si Madame Dewijze entre à l'Hôpital,
nous ne savons que faire des enfants. Nous avons pensé
qu'il serait peut-être possible d'interner M. Dewijze père
à Cholet au lieu d'Angers. Comme cet homme a le droit de
recevoir des visites, il pourrait peut-être, s'il était
ici, continuer à s'occuper de ses malades et des enfants
qui lui ont été confiés.

Je me propose de
fins utiles, et
l'assurance de

M. Dewijze «de race
hollandaise» est arrêté à son
tour ; la petite Anne qui leur
avait été confiée embarasse
les autorités municipales.

Cette mesure d'internement a été notifiée par les
Autorités Françaises en application de la loi du
4 Octobre 1940.

Arrestation des parents

lovaque ou polonaise, a
crit une déclaration à
vices.

LOEW Alfred, né à Salzburg (Autriche)
le 28 Juin 1899. Nationalité allemande.
Etaient domiciliés à 38, Rue des Boers.

LOEW, née DAHL Ilse, née à Wuppertal
Allemagne, le 8 Novembre 1900. Nationalité
allemande. Femme cédente, même domicile.

Ont déclaré ne posséder aucun

BAUM Georges, né à Tarnowitz (Pologne)
le 6 Février 1887. Nationalité allemande.



riée LG
concerna
Cholet,
les ren

DE WYZE
le 24/2
des,
BRAUN J.
WYZE Fr
gis, ont
vier de

inconnu

décédé



On a un rapport du sous-préfet où on retrouve leurs noms et où on précise qu'ils ont été arrêtés le 16 juillet 42. Il n'y a que le nom des parents.

Nous, on sait ici qu'Anne a été confiée à une autre famille juive, les De Wijze.

La séparation a dû être terrible.



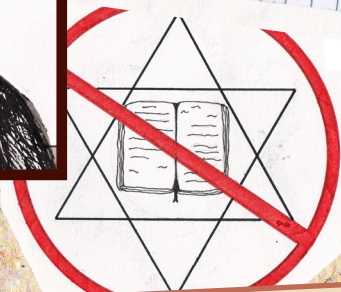
Ici, ils disent qu'Anne a été arrêtée le 26 janvier 44 mais que sa destination est inconnue.

Les De Wijze n'ont pas été arrêtés eux, pourquoi ?

Ici, il y a une Sara De Wyze, c'est la famille d'accueil ?

En juillet 42 les Nazis n'arrêtaient pas les Hollandais.

En fait, c'est Sarah De Wijze... il y a souvent beaucoup d'erreurs, d'approximations dans les documents. Vous faites l'apprentissage du travail d'historien et de ses difficultés. Il faut travailler par recoupement, vérifier les sources...



Anne Loew n'avait pas encore l'âge d'aller à l'école, mais elle rêvait d'y aller, finissait malgré ce qui se passait ?

français dont les
vités et qui sont
milles.

Bonne nuit

29. L'écriture de Béni

32. chez M. Benoit, dentiste

36. chez M. Fajgenbaum

40. chez M. Fajgenbaum

44. chez M. Fajgenbaum

48. chez M. Fajgenbaum

52. chez M. Fajgenbaum

56. chez M. Fajgenbaum

60. chez M. Fajgenbaum

64. chez M. Fajgenbaum

68. chez M. Fajgenbaum

72. chez M. Fajgenbaum

76. chez M. Fajgenbaum

80. chez M. Fajgenbaum

84. chez M. Fajgenbaum

88. chez M. Fajgenbaum

92. chez M. Fajgenbaum

96. chez M. Fajgenbaum

100. chez M. Fajgenbaum

Anne est confiée à une autre famille

ANCAIS
février 1944

issaire de Police de Cholet
r le Préfet de Maine et Loire
vision - 3^e Bureau à Angers,

Référence à votre note réser
ée LG en date du 16 Février courant
ncernant les Israélites résidant à
cholet, j'ai l'honneur de vous donner
s renseignements suivants;

WYZE née LION Sara a été emmenée
24/2/43 par les Autorités Alleman
s,

AUN Jacob, BRAUN Elias Berthe, DE
ZE Friedgfried, LOEW Anne, PICARD Fran
s, ont subi le même sort le 26 Jan
er dernier.

Leur résidence actuelle nous es
connue.

Quant à WERDENSCHLOE Louis, il est
scédé à Cholet voici une quinzaine de
urs.

- Les Loew sont refoulés des côtes pour des raisons de sécurité.
- ils sont ainsi assignés à résidence à Cholet dans «la maison des juifs», 38 rue des Boers.
- les parents sont arrêtés le 16 juillet 1942 parce que juifs et allemands,
- Anne est confiée comme Francis Picard à une famille juive hollandaise, les De Wijze,
- Anne, comme les derniers autres juifs de Cholet, est finalement arrêtée en 44.
- Cholet est alors «Judenfrei», c'est à dire «libre de juifs» !
- Les autorités françaises ignorent leur «lieu de résidence».

EN TRANSIT À ANGERS

Nous nous rendons au grand séminaire

Ici donc, une stèle a été dressée sur l'emplacement d'un ancien bâtiment aujourd'hui détruit où avait été enfermés des hommes et des femmes de religion juive arrêtés pendant les rafles de 1942. Dans un esprit œcuménique, ce lieu se devait de rappeler à tous ce tragique souvenir



Angers
le 5 mars
11h00



Le directeur du Centre diocésain St-Jean à Angers nous explique comment «le grand séminaire» a été de 1942 à 1944 un centre d'internement provisoire avant la déportation.

ICI
en 1942 et 1943, des hommes, des femmes, des enfants furent parqués par les Nazis, avant d'être déportés vers les camps de la mort.
Le 20 Juillet 1942, 430 femmes et 394 hommes partaient de ce lieu pour le camp d'Auschwitz parce qu'ils étaient juifs. 14 hommes sont revenus.
N'oublions jamais.

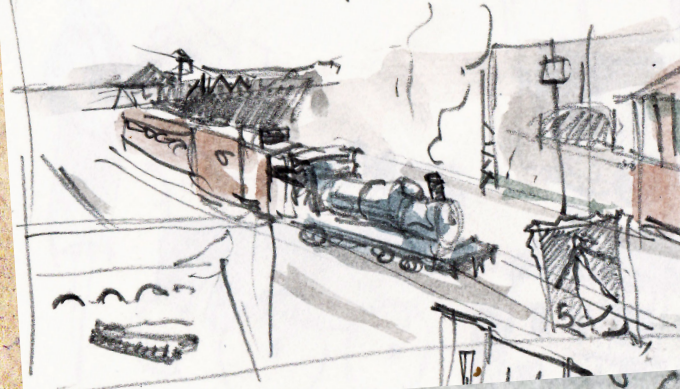
Le grand séminaire d'Angers a été le centre de regroupement des convois juifs d'Anjou lors des rafles de l'été 1942. C'est le 11 juin 1942 qu'il est pour la première fois question de faire partir un convoi de Juifs depuis Angers. Alors que la rafle du Vel d'hiv à Paris débute le 16 juillet, la rafle en Anjou et à Cholet se déclenche 24 heures plus tôt, le 15 juillet.



l'armée allemande
devait occuper les
rues



Carte d'époque trouvée sur internet (tragique avec
Je pars d'ANGERS - Bon Soir



puis à la synagogue

Cette plaque a été apposée ici en mémoire des victimes juives d'Angers qui ont été arrêtées dès septembre 41 et regroupées au Grand Séminaire, puis qui ont été déportées en grande partie par le convoi N° 8 vers le camp d'Auschwitz.



Entre 1940 et 1944, de cette gare, des femmes et des hommes, de toutes conditions et de tous âges, Résistants, Persécutés pour leurs Origines ou leurs Convictions, ont été Déportés dans les Camps de Concentration où ils connurent l'horreur de la barbarie nazie.

Souvenons nous.

Les Associations Départementales
issues de la Résistance et de la Déportation.

La synagogue d'Angers, ancienne église Saint-Laurent d'Angers, en ruine pendant plus de quatre siècles, a été réhabilitée par la Ville d'Angers pour la mettre à disposition de l'Association Culturelle et Cultuelle Israélite de Maine-et-Loire et fut inaugurée le 7 avril 2013.



On apprend qu'il y a aussi à la gare d'Angers, une plaque commémorative et que les trains portaient du «quai du Maroc» .

Le 20 juillet 1942, 430 femmes et 394 hommes sont partis du Grand Séminaire d'Angers, aujourd'hui devenu Centre Saint-Jean, à destination du camp d'Auschwitz. La plaque de ce « convoi n° 8 » nous indique que sur 824 Juifs déportés, seulement 14 hommes ont survécu. Les parents d'Anne font partie de ce convoi.



INTERNEMENT À DRANCY



Ils étaient entassés pendant trois jours dans ce wagon ? Ça devait être l'horreur !



Oui, et ils n'avaient pas d'eau, pas de nourriture, ils dormaient au milieu de leurs excréments, des malades et parfois des mourants.

Fiche d'internement d'Anne Loew à Drancy

B signifie «déportable»

13249
c. Samuel FEV. 1944
Nom : **LOEW**
Prénoms : Anne Lucie
Date Naissance : 11.9.38
Lieu : Paris
Nationalité : allemande
Profession : S.P.
Domicile : Oberer
38 rue des Brosses
C.L.

Le camp de Drancy était installé dans une cité HLM qui existe toujours.

MITTELEUROPÄISCHES REISEBÜRO
ZWANGSERKLÄRUNG PARIS
B. Place de l'Opéra
Adressen Väter, Telagen, Adressen, INTERVIEW, PARIS, Telefonnummern, Pers. Nummern, OFFICE 00-91
FACTURE N° 5871
RECHNUNG
Indemnisation Bobigny Anrechnung am 10.5.44
Paris, 10.5.44
Befehlshaber der Sicherheitspolizei
Ref. II a 18 av. Foch
Paris
1500 Personen.
Bobigny - Annville M
336 km + 18 - 1 38 Wagon
Remise
N° 38346
169.344
20
In 169.364



Les déportés qui arrivaient à Drancy ne restaient que quelques jours concentrés dans des petits appartements toujours dans le même dénuement.

Lucien Tinader, responsable du musée de Drancy, nous raconte...



Drancy
le 25 Février
11h00

AXES ROUTIERS ET FERROVIAIRES AUTOUR DE DRANCY DANS LES ANNÉES 40

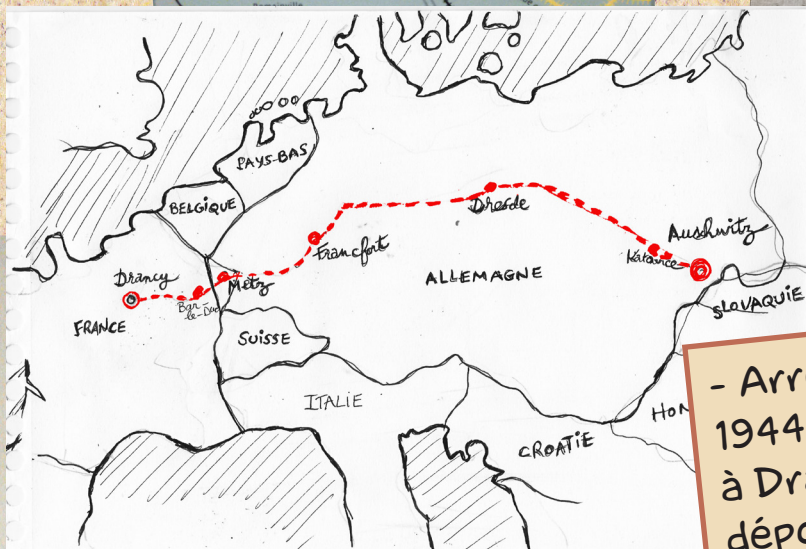


Dans la liste du convoi 68 du 10 février 1944, on retrouve Anne Loew, matricule de Drancy 13279, déportée n° 898.

Abtransport. 10.2.1944

68

Abschubliste: 68



Facture de l'agence de voyage allemande (MER) concernant le «train spécial pour juifs de Bobigny à Auschwitz du 10 février 1944, 1500 personnes, 28 wagons».

- Arrêtée à Cholet le 26 janvier 1944, Anne Loew est internée à Drancy le 30. Puis elle est déportée pour Auschwitz par le convoi 68 le 10 février 1944
- Ce convoi transportait 1500 déportés juifs.

896	LOEW Alice	12. 8.07	Elektro-Ingenieur	14525
897	LOEW Paul	23. 1.72	Ohne	13827
898	LOEW Anna	13. 6.20	Photograph	13637
899	LONJAN Brigidia	11. 9.38	Ohne	13279
900	LONJAN Thomas	1871	Ohne	14377
		19. 2.98	Uebersetzer	13501

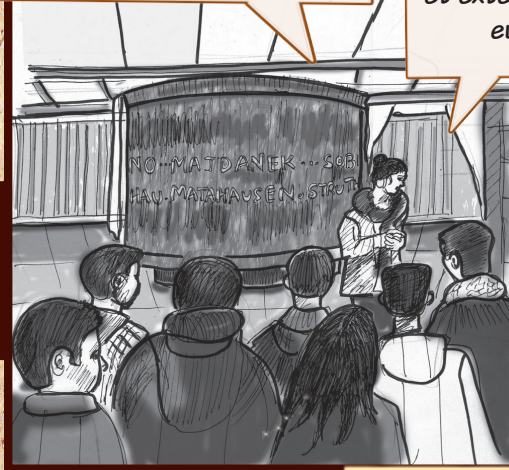
DES LIEUX DE MÉMOIRE

On retrouve donc ici le nom d'Anne Loew parmi les noms des 76 000 déportés juifs de France.

Cette structure représente une urne qui est aussi un puits de lumière éclairant la crypte où une flamme entretient le souvenir des six millions de juifs exterminés en Europe.

Il s'agit du tombeau symbolique des millions de juifs assassinés, massacrés et exterminés qui n'ont pas eu de sépultures.

Il y en a énormément ! C'est impressionnant.



Mémorial
de la Shoah
le 25 Février 2015
13h00

On est parti du simple cas d'une petite fille de Cholet et on voit qu'ils ont été des milliers déportés comme elle !

La guide du Mémorial nous présente le Mur des noms et la crypte.



Pour entretenir la mémoire des victimes, leurs noms sont lus lors d'une cérémonie annuelle... Et une journée n'y suffit pas...



Cracovie
le 19 mars
2015



C'est ici qu'ont été tournées certaines scènes du film «La liste de Schindler» de Steven Spielberg !

Une scène du film rappelle la destruction d'un cimetière juif de Cracovie dont les pierres tombales ont servi à paver la route du camp de concentration de Plaszow. Travail effectué par les prisonniers juifs du camp. Jugez du degré de perversité des Nazis !



Ce cimetière était devenu une décharge sous l'occupation et il a été enterré sous les déchets, c'est ce qui l'a sauvé.



il y a 68 chaises, chaque chaise représentant 1000 habitants ...

Chaque chaise symbolise le foyer d'où ces personnes ont été arrachées !



Les nazis ont obligé les juifs à ériger les murs du ghetto en forme de pierres tombales pour leur signifier que ce ghetto sera leur cimetière.



Mur de l'ancien cimetière juif de Cracovie composé de pierres tombales sauvées de la destruction.

Ce film est une évocation des années de guerre d'Oskar Schindler, industriel allemand rentré à Cracovie en 1939 avec les troupes allemandes. Il va, tout au long de la guerre, protéger des juifs en les faisant travailler dans sa fabrique et en sauver plus d'un millier.

On prend conscience de l'ampleur du génocide :

- 76 000 juifs de France déportés apparaissent sur «le Mur des noms»
- Parmi eux 11400 enfants dont Anne Loew.
- Juifs morts dans les ghettos : 800 000
- Exécutions en plein air : 1 300 000
- Morts dans les camps : 3 000 000 (dont Auschwitz : 1 000 000)

UN WAGON AU BOUT DE LA VOIE

Dans ces wagons, ils devaient être entassés comme des bêtes !

C'est donc là qu'Anne est arrivée...

Si elle était encore vivante après trois jours aussi effroyables !
Rappelle-toi de ce que l'on nous a dit à Drancy sur les conditions du voyage.

Ici c'est la Judenrampe, la rampe des juifs : le lieu de débarquement.

Pour la majorité des juifs, le camp va se résumer à ça. Ils n'auront pas le temps d'en voir autre chose. Ils iront directement au camp de la mort, ce ne sera qu'un passage vers l'abattoir.

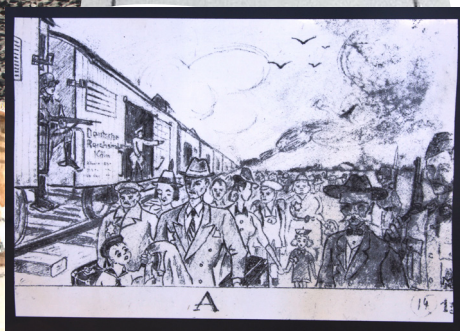
Auschwitz est le seul camp constitué de deux entités. il y a d'abord eu le camp de concentration puis il y a eu le centre de mise à mort, c'est pour cela qu'il est aussi vaste.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'arrivée se faisait dans le calme comme on peut le voir sur les dessins. On peut même supposer que les déportés étaient soulagés d'arriver enfin car Auschwitz n'évoquait rien pour eux. De plus, tout était fait pour que le tri se réalise dans le calme entre ceux qui pouvaient servir et ceux, qui trop vieux, trop jeunes ou trop fragiles que l'on gazait très rapidement.

Ginette Kolinka raconte par exemple qu'elle a incité ses parents à monter dans de faux camions de la Croix-Rouge...

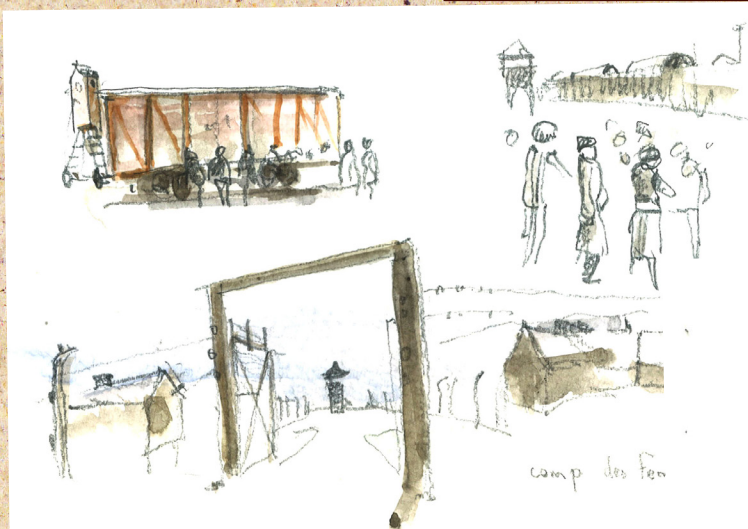
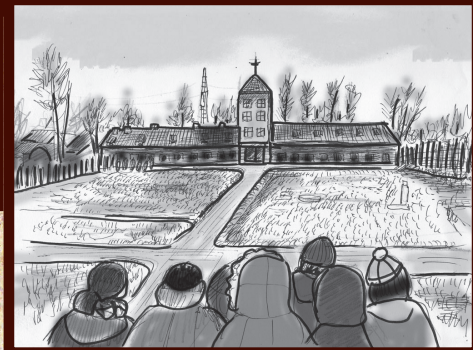
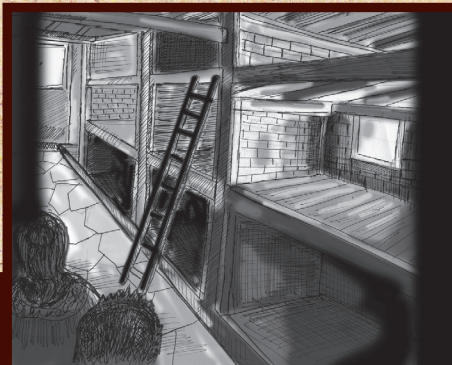
Voyage de France ≈ 3 jours
environ 80 personnes par wagon

ici l'arrivée des camions,
lieu de la sélection



Tu imagines se retrouver
ici, à cinq ans, et seule ?

Il faut espérer qu'un
autre déporté l'ait prise
par la main.



C'est immense...

Reste des cheminées du camp de déportation



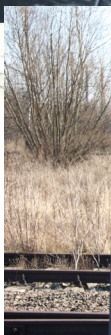
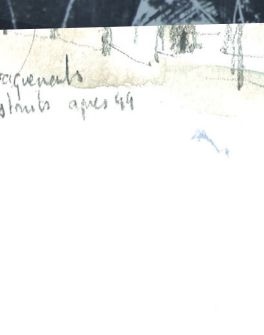
AUSCHWITZ
BIRKENAU
le 18 mars 2015
11h00

Le trajet le plus probable
d'Anne, de la Judenrampe aux
chambres à gaz

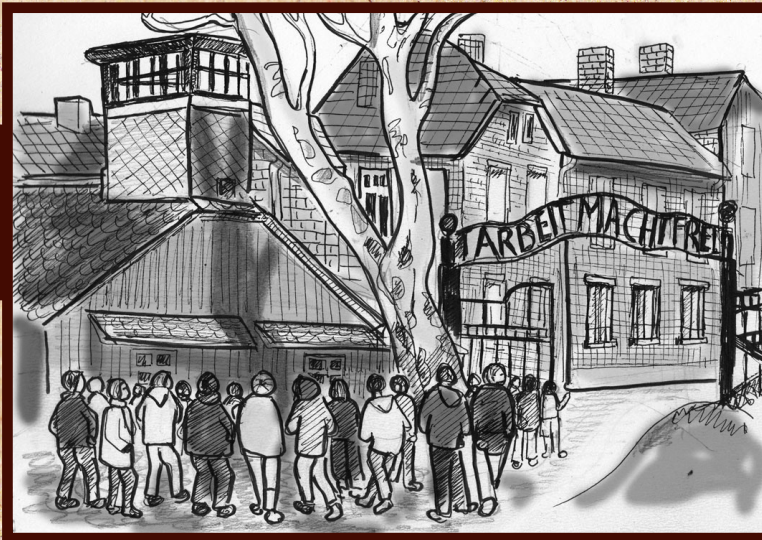


tel impression =
est immense
jusqu'à 150 000

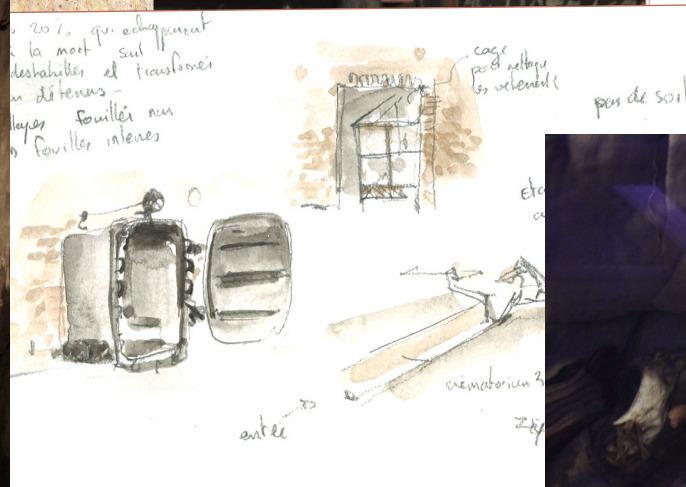
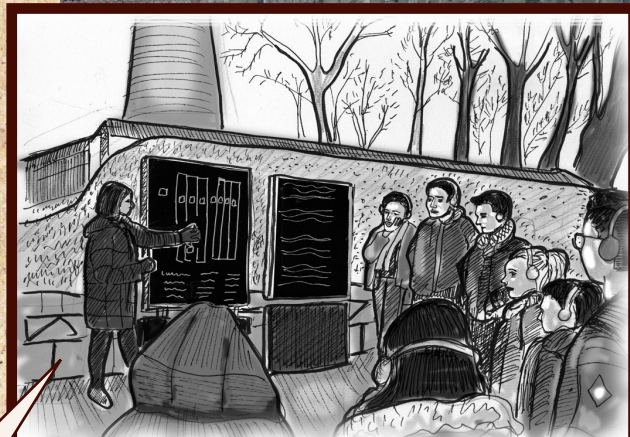
Si Anne Loew a survécu au trajet, elle a
subi le sort de tous les jeunes enfants
déportés ici : elle a été gazée.
De son convoi, sur 1500 déportés, 1229
sont gazés dès leur arrivée et seuls 210
hommes et 61 femmes sont sélectionnés
pour le camp de concentration.
De ce convoi 68, il ne restera que 59
survivants à la libération du camp.

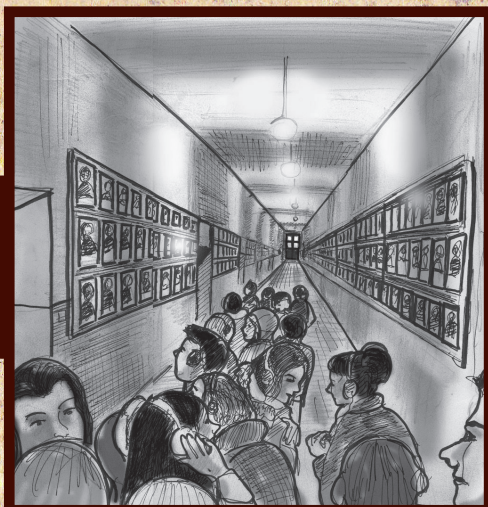


LA MULTITUDE ABSENTE



Ici les nazis vont rationaliser «la solution finale». Ainsi le Zyklon B remplace les gaz d'échappement. C'est plus efficace car le rendement est supérieur (plus de 25 tonnes de Zyklon seront commandés). Ils cherchent des solutions pour brûler plus vite les corps, ils industrialisent la mise à mort.





Valises, chaussures,
cheveux... la multitude absente
se concrétise et le silence
s'impose à nous.



AUSCHWITZ
le 18 mars 2015
15h00



KAPO
→ chef de bloc
recrute parmi
les prisonniers
(souvent allemands
de droite comme)
droit de vie et mort

Nuit et brailard
nom de code pour
les prisonniers qui
devaient disparaître

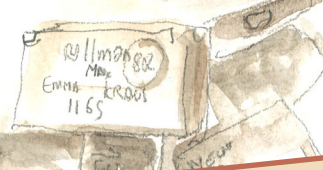
l'horreur est organisée
presque justifiée par la
bureaucratie



riche → tatouage
+ triangle coloré

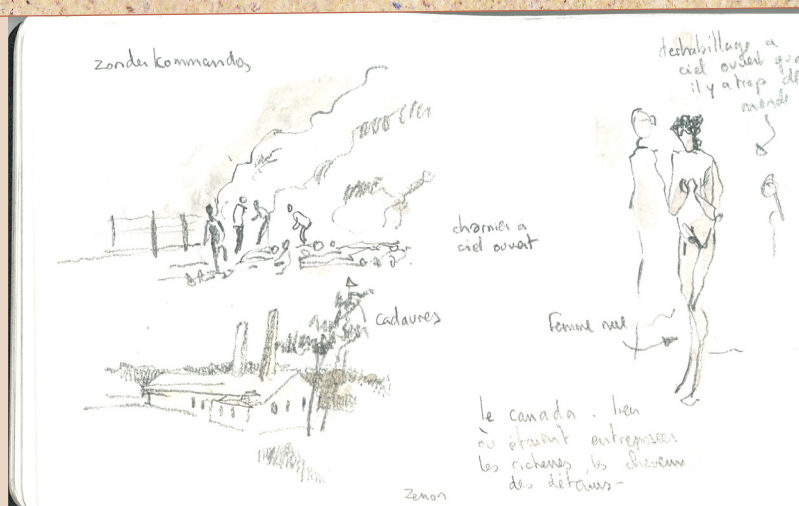
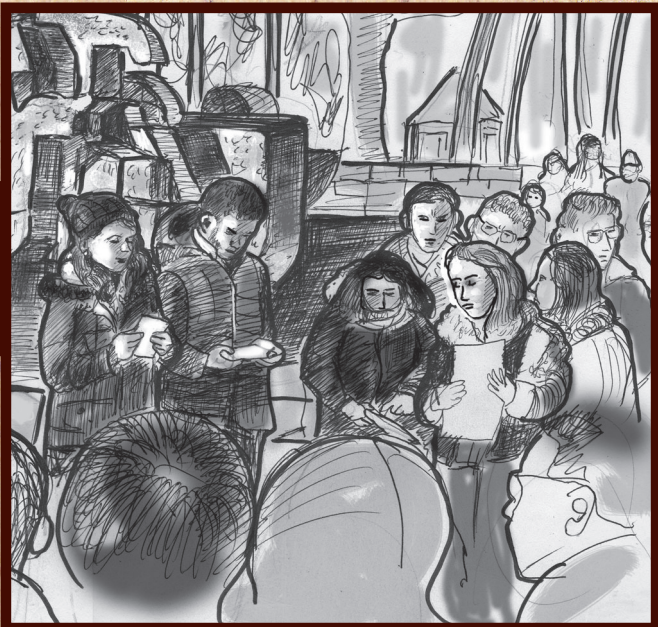
rouge - politique
vert - droit commun
noir - Tziganes
rose - homosexuels

P = polonais

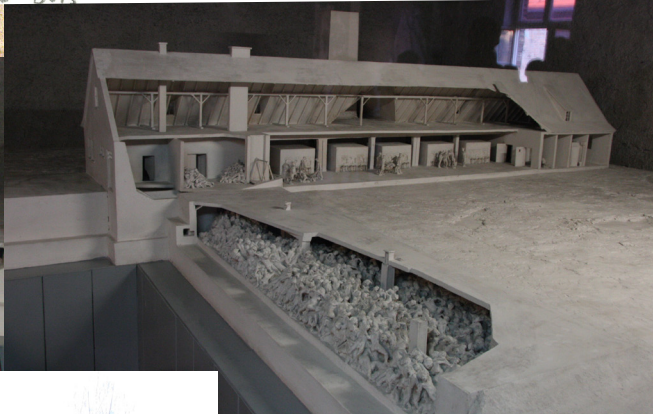
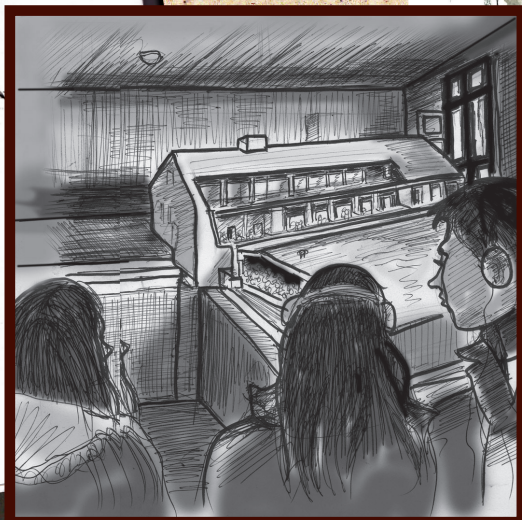


Des mots qui nous sont venus à l'esprit pour
décrire le destin d'Anne et de tous ceux
qui sont passés à Auschwitz : Frissons,
bêtes, appréhension, stupéfaction,
réflexion, innocence, famille, cauchemar,
incompréhension.

LA NÉCESSITÉ DE LA MÉMOIRE



Zyklon B



Du camp d'extermination, il ne reste que peu de traces car les Nazis ont tout fait pour les supprimer à partir de novembre 1944. Et de la «solutions finale», ils n'en parlaient qu'en termes masqués. Contre cette volonté de nier, la mémoire doit être un rempart à la haine.

Anne Loew, une petite fille née à Paris le 11 septembre 1938 de parents juifs allemands fuyant les nazis mais arrêtés à Cholet en 42. Alfred Loew (matricule 51245) est mort en 1945 dans un lieu inconnu. Ilse Loew est déclarée décédée le 8 mai 1945 au camp du Stutthof. Arrêtée le 26 janvier 1944, Anne est déportée à Auschwitz par le convoi 68. Elle est assassinée dans les chambres à gaz, le jour de son arrivée, le 15 février 1944.

Ce fut pour elle aussi un aller sans retour.



Arrestation
Barbelés
Convoi
Drancy
Exil
Flandre
Ghetto
Hécatombe
Internement
Judenrampe
Krakow
Loew
Mirradors
Noms
Orpheline
Pourchassée
Question
Recensement
Synagogue
Trier
Urne
Valises
Wagon
Xénophobie
Yiddish
Zyclon B

SOURCES

Archives Départementales de Maine-et-Loire :

7 W 1, 12 W 41, 120 W 62, 140 W 97, 303 W 291, 1602 W 2.

Archives Départementales de Loire-Atlantique :

1694 W 25.

Archives Municipales de Cholet :

5 H 22, 5 H 27, 5 H 95, 1 M 38.

Centre de Documentation Juive Contemporaine.

Fichier Drancy, Fichier Enfants : F/9/5746.

Archives en ligne

Le site de Yad Vashem : The central data base of shoah victims'names

<http://www.yadvashem.org>

Le site du Mémorial de la Shoah :

<http://www.memorialdelashoah.org>

Le site de l'Association French Lines

<http://www.frenchlines.com>

Archives du SIR

(Service International de Recherches) de Bad Arolsen

1.1.9./0059/0005-0006-0042, 1.1.9./0018/0131-0188.

Archives privées :

Photographies Anne Loew (Droits réservés).

Les élèves de 1ère ES1 du lycée Fernand RENAUDEAU

Pablo B.-H., Marius BOSSY, Salomé BOUDEHEN, Mathilde BOUTIN, Charlotte BROCHOIRE, Alix BRODEUR, Yoan BRUNET, Simon CHEVRIER, Samuel CORDIER, Aurélien DROUET, Juliette GREGOIRE, Baptiste GUERIN, Margot GUERLAVAS, Elina GUILBAUD, Ceyda KAVAK, Clémence LANDREAU, Damien LECAS, Maeliss MARY, Camille PETTON, Jeanne RIGAUDEAU, Pamella S., Garlonn SCELO et Aurélien SIREAU.

Les Professeurs : Tifenn LE GUIRRIEC, Fabrice SOULETIE, Bertrand BOSSY et Jérôme KIRION.

Conseiller technique et artistique : Michel HUMBERT.

Dessins, croquis, composition : Michel Humbert et Fabrice Souletie

Remerciements à :

la Région Pays de la Loire,
au Mémorial de la Shoah,

au Rectorat de Nantes,

à la Fédération Nationale André Maginot,

l'Association Fonds Mémoire d'Auschwitz,

à Jacques CORBIN, Proviseur du Lycée Renaudeau.

Nathalie LUCAS, Service éducatif des Archives Municipales de Cholet,

Laurent FERRON, Service éducatif des Archives Départementales de Maine-et-Loire,

Jean-Jack FALLAI, Centre diocésain Saint-Jean,

Louis PIDHORZ, Association Cultuelle et Culturelle Israélite,

Lucien TINADER, Association Fonds Mémoire Auschwitz.

